

LA CITE (de 09h à 10h30)

PORTE A PORTE à partir de 9h00* : RUES Roland Le Preux - la Couronnerie



POUR Les autres RUES, la collecte s'effectue en BACS DE REGROUPEMENT

PERIODES	ORDURES MENAGERES	CAGEOTS	TRI SELECTIF (+ verre pour les professionnels)
du 03 janvier au 25 février	LUNDI - MARDI	LUNDI - MARDI	LUNDI
du 28 février au 1er avril	TOUS LES JOURS SAUF JEUDI	TOUS LES JOURS SAUF JEUDI	LUNDI - MERCREDI ET VENDREDI
du 04 avril au 17 juin	DU LUNDI AU VENDREDI	DU LUNDI AU VENDREDI	
du 20 juin au 30 septembre	DU LUNDI AU SAMEDI	DU LUNDI AU SAMEDI	
du 03 octobre au 10 novembre	DU LUNDI AU VENDREDI	DU LUNDI AU VENDREDI	
du 14 novembre au 30 décembre	LUNDI - MARDI	LUNDI - MARDI	LUNDI

⚠ POUR DES QUESTIONS DE SECURITE, LES DEPOTS DE VERRE POUR LES PARTICULIERS devront se faire aux points de regroupement : Roquefraîche, Place de l'Europe, Parking du Pèlerinage, Le Garoustié.

LE MILIEU RURAL

PERIODES		JOURS DE COLLECTES	
		ORDURES MENAGERES	TRI SELECTIF
du 03 janvier au 25 février	toute la commune (sauf magès, fouysselaze, moulin caulet)	LUNDI	MARDI
du 28 février au 1er avril	tournée 1 : l'hospitalet, zone artisanale, la gare, la rue, belveyre, les campagnes, roquefraiche	LUNDI	MERCREDI
	tournée 2 : la fage, la borie d'imbert, la vitalie, la gardelle, pech de gourbière, mayrinhac, les alix, le roux, blanat, varagne	MARDI	VENDREDI
du 04 avril au 17 juin	tournée 1 : zone artisanale, la gare, la rue, belveyre, les campagnes, roquefraiche	LUNDI	MERCREDI
	tournée 2 : la fage, la borie d'imbert, la vitalie, la gardelle, pech de gourbière, mayrinhac, les alix, le roux, blanat, varagne	MARDI	JEUDI
	l'hospitalet + campings et restaurants (selon contrat RS)	<u>de la tournée 1</u> : LUNDI ET VENDREDI	<u>de la tournée 1</u> : MERCREDI ET VENDREDI
		<u>de la tournée 2</u> : MARDI ET VENDREDI	<u>de la tournée 2</u> : JEUDI ET VENDREDI
du 14 novembre au 30 décembre	toute la commune (sauf magès, fouysselaze, moulin caulet)	LUNDI	MARDI
janvier à décembre	magès, fouysselaze, moulin caulet	MARDI	MARDI

LES COLLECTES AURONT LIEU le 14 JUILLET.



Le VERRE ne doit EN AUCUN CAS être mélangé avec le tri sélectif ou les ordures ménagères

Nous vous remercions de respecter ces consignes pour la sécurité des agents de collecte.

Zone Artisanale de Cazals Montcléra - Moulin d'Iches - 46250 MONTCLERA

Tél. : 05.65.21.61.61 Fax : 05.65.21.62.52 courriel : accueil@symictom.fr - Site Internet : www.symictom.fr